



Dans le Val-de-Marne, un territoire pilote pour la livraison du dernier kilomètre

ColisActiv' vise à réduire le coût de la « livraison active » (vélo et marche). L'agglomération Paris-Est-Marne & Bois est sélectionnée pour expérimenter ce programme CEE (Certificats d'économies d'énergie). Les opérateurs de livraison concernés et opérant sur ce territoire sont invités à se faire connaître.



Réduire le coût de la livraison de colis à pied ou à vélo pour la rendre compétitive face aux autres modes de transports. Tel est l'objectif du programme ColisActiv', qui figure parmi les 75 projets financés par le CEE (Certificat d'économie d'énergie) et validés par la direction générale de l'Energie et du Climat (DGEC) du ministère de la Transition écologique.

L'objectif est d'inciter les opérateurs à orienter davantage de colis vers ce type de transport. Pour les villes c'est l'opportunité de décarboner les livraisons. Les transporteurs et chargeurs bénéficient donc d'une réduction sur les factures de livraison, dégressive en fonction des volumes : deux euros pour commencer, puis un euro, puis cinquante centimes sur les trois prochaines années. Trois territoires ont été sélectionnés une expérimentation : Grand Reims, Angers-Loire-Métropole, et en Ile de France, l'établissement public territorial Paris-Est-Marne & Bois.

Un mode de livraison écologique

Pour porter ColisActiv', la Fédération française des usagers de la bicyclette (Fub) et **Sonergia**, cabinet conseil en économie d'énergie, ont créé la société Sofub. Sofub a sélectionné vingt territoires français dotés d'une feuille de route Qualité de l'air, susceptibles de révéler un potentiel en termes de décarbonation de la livraison.

[Visualiser l'article](#)

Les finalistes sont prêts à s'engager financièrement dans la mise en place d'une filière de livraison active. « Quant au mécanisme de cofinancement, il s'appuie sur une décarbonation estimée de 784 GWh cumac (cumulé actualisé) à 5 euros par GWh. Soit une enveloppe de 3,5 millions d'euros apportés par les obligés du CEE », explique Olivier Schneider, président de la Fub.

La première année, la réduction de deux euros par livraison sera financée à 100 % par le CEE. Dans une seconde phase, la part du CEE tombera à 62 % et l'engagement de chaque collectivité sera de 38 %. Dans une troisième phase, le CEE ne pèsera plus que 40 %, la collectivité, prenant les 60 % restant à sa charge. « D'autres territoires pourront nous rejoindre mais en dehors du mécanisme CEE », fait valoir Olivier Schneider.

Dans un premier temps, les villes sélectionnées sont celles du territoire : Brie-sur-Marne, Champigny-sur-Marne, Charenton-le-Pont, Fontenay-sous-Bois, Joinville-le-Pont, Le Perreux-sur-Marne, Maisons-Alfort, Nogent-sur-Marne, Saint-Maur-des Fossés, Saint-Mandé, Saint-Maurice, Villiers-sur-Marne et Vincennes. Toutefois, la liste pourrait s'étendre à des communes situées en dehors de l'intercommunalité.

Algorithme

Pour sa part, ColisActiv' s'appuie sur deux éléments. D'une part, un algorithme d'analyse des données GPS de livraison pour vérifier le nombre de colis livrés et le mode de livraison utilisé. Et, d'autre part, sur une blockchain qui garantit, de façon infalsifiable, la preuve de chaque livraison active.

De cette manière, ColisActiv' apporte une solution à la croissance de la livraison des colis en ville qui, pour l'heure, s'effectue essentiellement en véhicules thermiques, facteurs d'encombrement et de pollution. À l'heure actuelle, les opérateurs de livraison active ne sont pas encore désignés. Cependant, dans le Val-de-Marne, certains se montrent déjà intéressés : Diligo, Mouvite, Stuart, Swooping Green, Urby et Yper (ex You2You).